

# Atelier Technique :

## Point sur l'activité du GT provisionnement non-vie, zoom sur quelques points techniques et perspectives 2026



**Kévin Ma**  
Actuelia



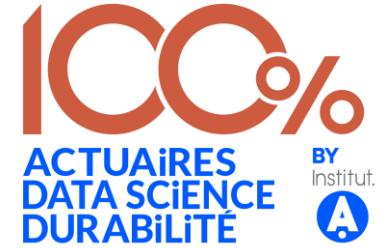
**Khadija Chehabi**  
KPMG



**Audrey Sentucq**  
PwC

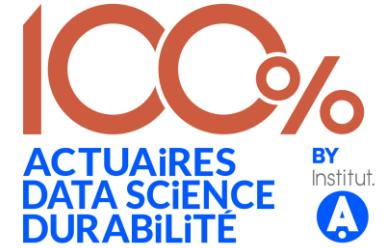
- **Présentation du Groupe de Travail Provisionnement Non-Vie**
  - Organisation
  - Notre activité et les chantiers en cours
- **Les évolutions apportées au guide : Zoom sur le provisionnement des garanties construction**
  - Contexte et cadre réglementaire spécifique
  - Techniques actuarielles
- **Les évolutions apportées au guide : Zoom sur l'ajout de nouvelles méthodologies**
  - Méthodologie de projection (Cape Cod)
- **Nos futurs évènements et chantiers**

# Plan de l'atelier



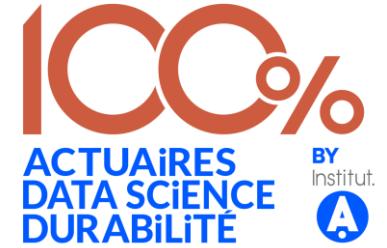
- **Présentation du Groupe de Travail Provisionnement Non-Vie**
  - Organisation
  - Notre activité et les chantiers en cours
- **Les évolutions apportées au guide : Zoom sur le provisionnement des garanties construction**
  - Contexte et cadre réglementaire spécifique
  - Techniques actuarielles
- **Les évolutions apportées au guide : Zoom sur l'ajout de nouvelles méthodologies**
  - Méthodologie de projection (Cape Cod)
- **Nos futurs évènements et chantiers**

# Présentation du Groupe de Travail



- **Une vingtaine** de membres actifs dont 3 responsables chargés d'animer le GT
  - Corinne FUHR, Louis-Stéphane LOBE-LOBAS, Kévin MA
- Profils diversifiés (Conseil, Responsable Département provisionnement, Auditeurs, etc.) ayant une bonne expérience sur les méthodologies de provisionnement IARD
- **Objectif du Groupe de Travail :**
  - Etablir les bonnes pratiques en matière de provisionnement non-vie
  - Production et mise à jour d'un guide de provisionnement
  - Se pencher sur les problématiques d'actualité en lien avec les nouvelles technologies et/ou nouveaux risques

# Le guide de provisionnement non-vie



- **Objectif :** Construire une base documentaire pour le provisionnement non-vie en normes sociales françaises, rédigée par les membres du groupe et validée par l'Institut des Actuaires.
- Une diffusion à l'ensemble des membres mais aussi tout public qui souhaiterait s'y pencher



Le guide intègre des éléments théoriques, mais également des approches opérationnelles (et pragmatiques) du marché pour la clôture :

- Méthodes déterministes et stochastiques pour le calcul des IBNR
- Bonne pratique pour la segmentation des données
- Approches par branche
- Rappel sur la qualité des données
- Approches réglementaires pour les autres provisions techniques (PREC, PPNA, PFGS, Provisions pour rentes, ...)

Ce dernier a fait l'objet d'une diffusion au sein de la communauté actuarielle (2023). [Lien](#)

# Le guide de provisionnement non-vie

## Extraits

Disclaimer.....	1
Table des matières .....	3
1. Généralités sur le provisionnement .....	5
1.a. Lien entre l'indemnisation des sinistres et le provisionnement .....	5
1.b. Relation entre la charge et les IBNR .....	5
1.c. Introduction au calcul des IBNR .....	6
2. Méthodes déterministes .....	8
2.a. Chain-Ladder .....	8
2.b. Méthode du S/P à l'ultime ou <i>Loss Ratio</i> .....	13
2.c. Bornhuetter-Ferguson .....	16
2.d. Synthèses des méthodes de provisionnement déterministes .....	20
3. Méthodes stochastiques.....	24
3.a. Utilisation des méthodes stochastiques dans le cadre de l'arrêté des comptes S1 .....	24
3.b. Le modèle de Mack .....	25
3.c. Méthode Bootstrap .....	28
3.d. Synthèses des méthodes de provisionnement stochastiques .....	30
4. Segmentation et groupes de risques homogènes .....	34
4.a. Segmentation et mailles de provisionnement .....	34
4.b. Passage des <i>LoB</i> S2 aux cat-min .....	36
4.c. Les sinistres graves .....	36
4.d. Synthèse sur la segmentation des données pour le provisionnement .....	37
4.e. Références réglementaires .....	38
5. Propositions de méthodologies en fonction des branches .....	39
5.a. Assurance Automobile.....	39
5.b. Assurance Dommages aux Biens .....	42
5.c. Assurance Protection Juridique .....	43
5.d. Assurance Construction .....	45
5.e. Assurance RC Générale.....	47
5.f. Assurance RC Médicale .....	48
5.g. Catastrophes Naturelles .....	50
5.h. Assurances Crédit / Caution .....	52
5.i. Assurances Marine, Aviation & Transport .....	54
5.j. Assurance Dommage Corporel Individuel .....	55
5.k. Assurance Emprunteur – Garantie perte d'emploi .....	57
6. Cas pratique de provisionnement pour la RC Automobile .....	59
6.a. Distinction des branches RC matériel et RC corporel .....	59

A partir du triangle présenté initialement, sont calculés des coefficients de passage individuels en rapportant l'élément d'une cellule à l'élément précédent, pour chaque période étudiée :

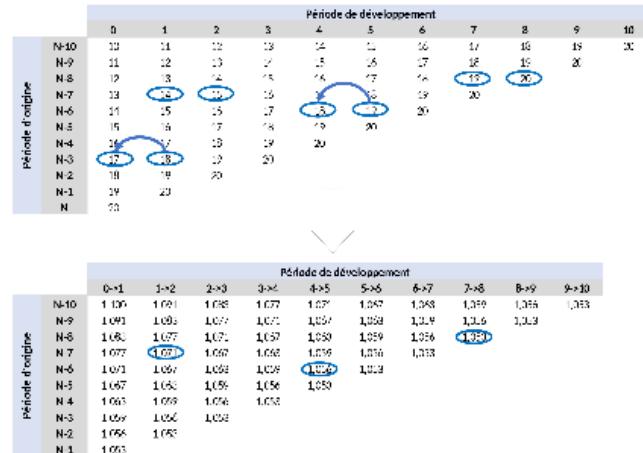


Figure 3 : illustration du calcul des coefficients de passage individuels

### iii. Estimation des coefficients de passage pour chaque développement

Il sont estimés sans biais comme la moyenne pondérée des coefficients historiques. Les coefficients sont souvent pondérés par les montants. Nous pouvons également retenir le ratio minimum ou maximum des coefficients historiques.

Au lieu d'un calcul de coefficients individuels, l'estimation équivalente peut être faite à partir du rapport de la somme des éléments d'une période de développement (N+1) avec la somme des éléments de la période précédente (N).

Les données du triangle et/ou les coefficients obtenus peuvent demander un ajustement : sur la profondeur d'historique conservée ou nombre de diagonales, sur le nombre d'années de projection ou durée de développement, retraitement des données en prenant en compte l'inflation, sur des données atypiques qui ne sont pas censées se reproduire (un sinistre particulièrement grave, un événement climatique exceptionnel, la dernière diagonale, ajout d'une franchise de 3 mois sur ces produits amenant une réduction du montant des sinistres par rapport à l'historique ...).

### 5.b. Assurance Dommages aux Biens

Hypothèses	Dommage aux biens
Description	Engagements liés aux produits d'assurance dommages aux biens généralement subdivisés en trois branches : particuliers, professionnels et agricoles. Les contrats sont généralement annuels.
Segmentation	Les garanties dommages aux biens se liquident assez rapidement en dehors de certains événements atypiques. En fonction des risques et de la masse de donnée, il est possible de distinguer les attritionnels et les graves. Pour les risques Dommages, les recours peuvent également être isolés.
Retraitement (as-if)	Les catastrophes naturelles étant très volatiles, elles sont séparées des autres garanties de dommage aux biens et traitées par la suite.
Estimation de la charge ultime brute de réassurance	Indice de retraitement de l'inflation (exemple l'indice FFB)
Période d'origine	Année de survenance / déclaration
Méthode d'estimation / Projection	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chain-Ladder de charges</li> <li>Chain-Ladder de règlements (si les sinistres se liquident vite et que l'historique est suffisant)</li> </ul>
Historique	Risques dommages aux biens : 3 à 5 ans (10 pour les sinistres graves) Quel que soit la nature du risque, l'historique dépend également des changements impactant la gestion des sinistres.
Période ultime	Risques dommages aux biens : 3 à 5 ans
Facteur de queue	Peu utilisé
Estimation de la cadence de liquidation des flux	
Période d'origine	Année de survenance / déclaration
Méthode d'estimation	Chain-Ladder de règlements
Historique	Risques dommages aux biens : 3 à 5 ans Quel que soit la nature du risque, l'historique dépend également des changements impactant la liquidation des sinistres.
Période Ultime	Risques dommages aux biens : 5 ans
Facteur de queue	Peu utilisé
Informations complémentaires / Spécificités	
Spécificités	De façon générale, les sinistres Cat Nat sont provisionnés séparément

# Travaux en cours (Novembre 2025)

- **Nouvelle version du Guide de provisionnement non-vie** : Production d'une seconde version du guide afin de l'enrichir et compléter les parties manquantes

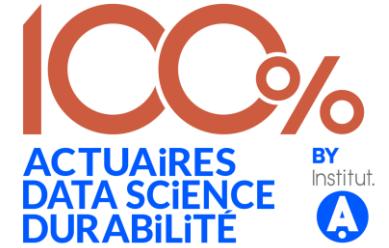
Les pistes de réflexions abordées [pour enrichir le guide](#) :

- Méthodologies de retraitement de triangles
- Méthodologie de provisionnement (Cape-Cod, Branches Spécifiques, Fréquence Cout-Moyen, Fisher-Lange...)
- Etude de facteurs de queue

Mais aussi, intégration [de nuances en lien avec l'expérience métier](#) :

- Prise en compte des impacts d'évolution de systèmes de gestion
- Qualité des données/ Hétérogénéité des bases de gestion (courtage, produits marques blanches,...)
- Bonnes pratiques de l'analytique pour le provisionnement et communication des résultats

# Plan de l'atelier



- Présentation du Groupe de Travail Provisionnement Non-Vie
  - Organisation
  - Notre activité et les chantiers en cours
- **Les évolutions apportées au guide : Zoom sur le provisionnement des garanties construction**
  - Contexte et cadre réglementaire spécifique
  - Techniques actuarielles
- **Les évolutions apportées au guide : Zoom sur l'ajout de nouvelles méthodologies**
  - Méthodologie de projection (Cape Cod)
- **Nos futurs évènements et chantiers**

# Les garanties construction : contexte et réglementation

## Les intervenants

### Le maître d'ouvrage :

Personne pour le compte de qui l'ouvrage est réalisé et qui procède à la réception une fois les travaux terminés

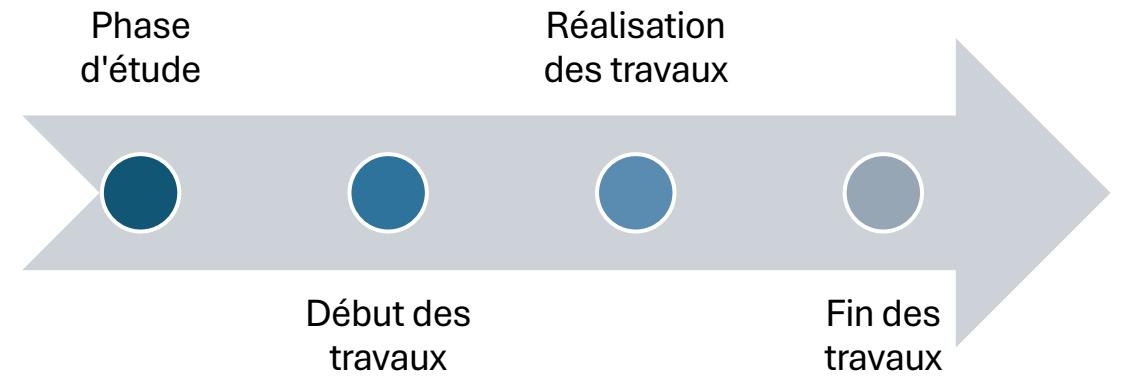
### Les constructeurs non réalisateurs :

Personne qui intervient pour la conception de l'ouvrage, la direction et le contrôle de l'exécution des travaux

### Les fabricants

### Les artisans/Entreprises

## Les phases

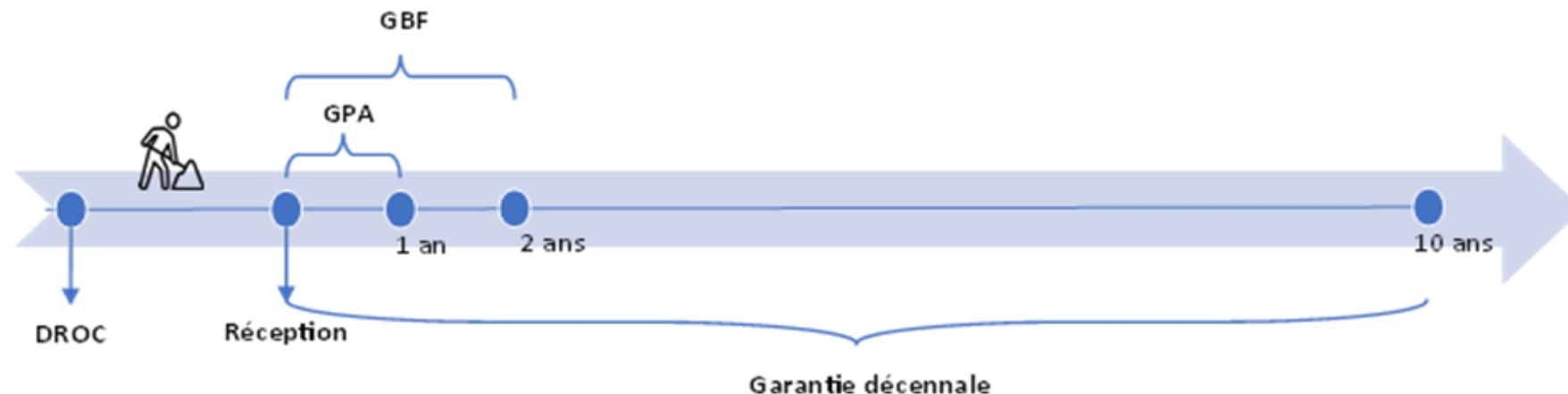


# Les garanties construction : contexte et réglementation



En France, l'assurance construction est **obligatoire** lors de la construction d'un bâtiment. Cela provient de la loi **Spinetta** du 4 janvier 1978.

Les garanties obligatoires comprennent les garanties **décennales** (présomption de responsabilité qui s'exerce pendant 10 ans) et les garanties **non décennales**.



Les garanties relevant du domaine de l'assurance sont les garanties décennales : la **Dommage Ouvrage** (DO) souscrite par le maître d'ouvrage et la **Responsabilité Civile Décennale** (RCD)

# Les garanties construction : contexte et réglementation

## Primes

Entre 1978 et 1982, les polices DO sont gérées en **capitalisation** et les polices RCD en **répartition**.

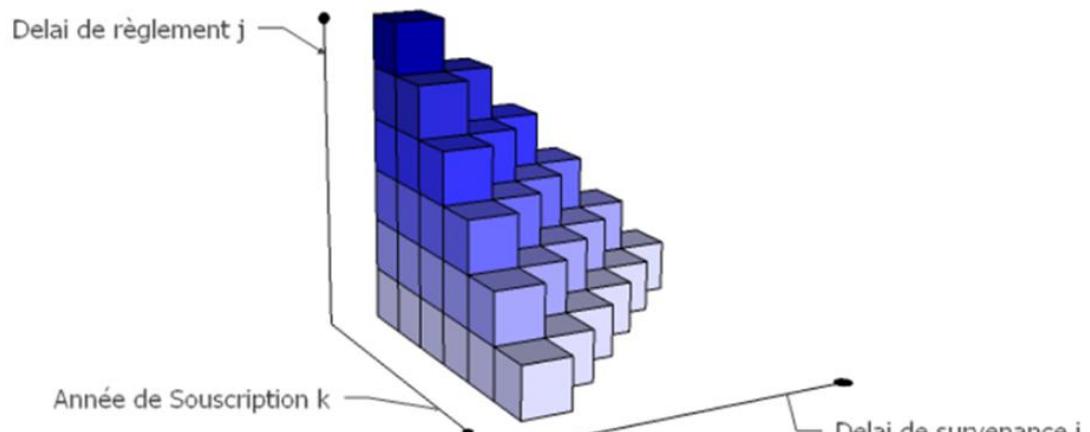
Depuis la loi finance de juin 1982, les polices RCD sont aussi gérées en **capitalisation**.

- Il est à noter une **absence de PPNA** (Provision pour Primes Non Acquises) car les primes sont acquises en totalité l'année de leur émission et donc de **PREC** (Provision pour Risques En Cours).

## Sinistres

Les sinistres peuvent être séparés en deux catégories :

- **Les sinistres manifestés** : ils sont provisionnés via les **Provisions pour Sinistres À Payer (PSAP)**.
- **Les sinistres non manifestés** : cela correspond à la charge associée aux sinistres qui ne se sont pas encore survenus. La **Provision pour Sinistres Non Encore Manifestés (PSNEM)** vise à couvrir les sinistres qui, bien que non encore manifestés, sont attendus dans l'avenir en raison de la nature des garanties décennales.

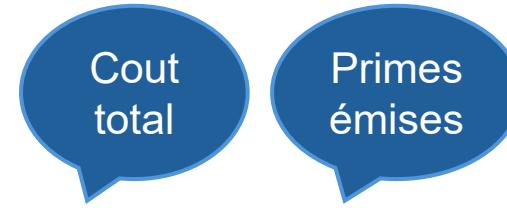


# Les garanties construction : techniques actuarielles

**Méthode réglementaire** (Règlement ANC) :

$$PSNEM = \sum_{n=0}^{13} PSNEM_n = \sum_{n=0}^{13} \max (a_n \times A_n; b_n \times B_n)$$

n	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
an	0	0	3,4	2	1,4	1	0,7	0,5	0,35	0,25	0,20	0,15	0,10	0,05
bn	1	1	0,95	0,85	0,75	0,65	0,55	0,45	0,35	0,25	0,20	0,15	0,10	0,05



Le calcul réglementaire des PSNEM présente certaines limites :

- En cas d'insuffisance tarifaire, la PSNEM est sous-estimée à minima pour les 2 premières années car le coefficient réglementaire est à 1 pour les primes et à 0 pour les sinistres ;
- Les coefficients ne sont pas spécifiques aux portefeuilles réels des assureurs ;
- Les coefficients sont confondus pour la RCD et la DO ;
- Le calcul de la PSNEM réglementaire est obligatoirement en vision nette de recours ce qui n'est pas vraiment adapté pour la DO (garantie de préfinancement).

# Les garanties construction : techniques actuarielles

## Méthode économique :

- Coefficients dérogatoires

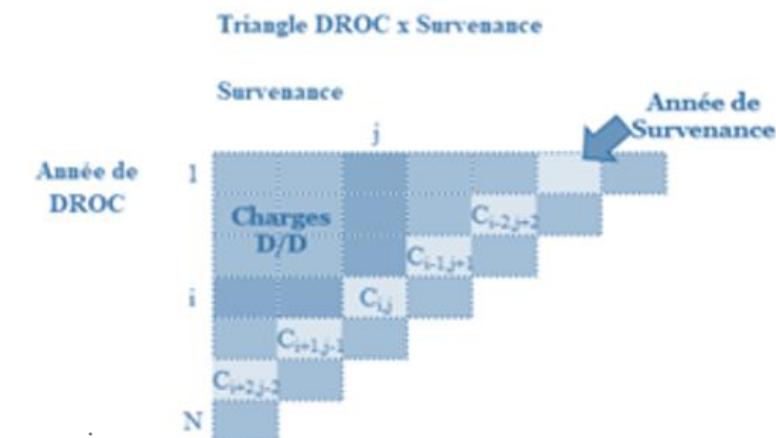
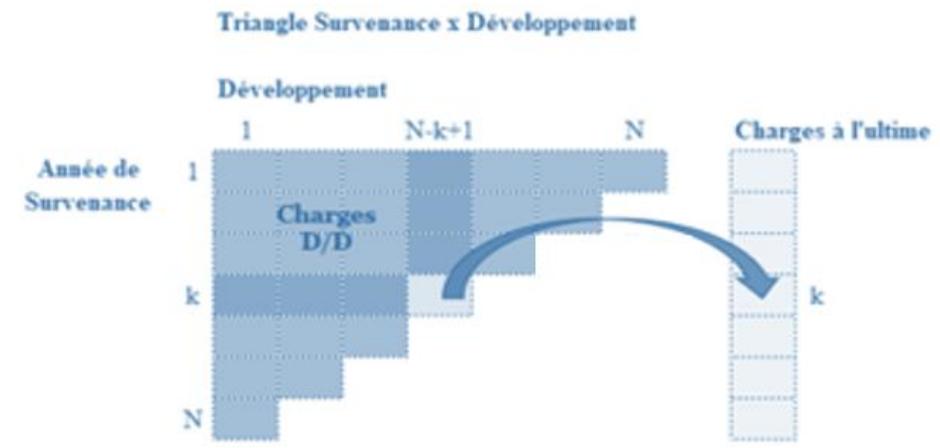
Il est possible d'élaborer un barème économique pour le calcul de la PSNEM en se basant sur les cadences de manifestation des sinistres propres à chaque portefeuille d'assurance pour définir de nouveaux coefficients spécifiques propres à chaque compagnie d'assurance.

- Projections actuarielles

La méthode de projection dite actuarielle de la PSNEM est une méthode de projection en trois temps, articulée autour de 3 étapes clés :

- Le calcul des IBNR
- La ventilation des IBNR
- L'estimation des PSNEM

Cette méthode nécessite le calcul de deux liquidations : Une projection est appliquée au triangle « Survenance x Développement » et l'autre au triangle « DOC x survenance ».



# Les garanties construction : techniques actuarielles

## Données

- Vision « Survenance x Développement »

<i>Surv / Dév</i>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
<b>2020</b>	11 922	15 532	16 975	17 467	18 166
<b>2021</b>	10 341	13 288	13 914	15 275	
<b>2022</b>	10 908	12 278	13 496		
<b>2023</b>	12 522	16 476			
<b>2024</b>	15 456				

- Vision « DOC x Survenance »

<i>DOC / Surv</i>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
<b>2020</b>	18 166	27 841	34 280	42 857	48 650
<b>2021</b>	5 600	10 831	13 681	21 032	
<b>2022</b>	1 826	6 716	8 703		
<b>2023</b>	159	452			
<b>2024</b>	32				

**Etape 1 : Calcul des facteurs de développement pour compléter le triangle et déterminer le montant des IBNR**

<b>fi incr.</b>	1,260	1,080	1,060	1,040	1,000
<b>fi cum.</b>	1,500	1,191	1,102	1,040	1,000

## Etape 2 : Ventilation des IBNR

- Clé de répartition
- Coefficients de passage à l'ultime

<i>DOC / Surv</i>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
<b>2020</b>	18 166	9 675	6 439	8 577	5 793
<b>2021</b>	5 600	5 231	2 850	7 351	
<b>2022</b>	1 826	4 890	1 987		
<b>2023</b>	159	293			
<b>2024</b>	32				

&

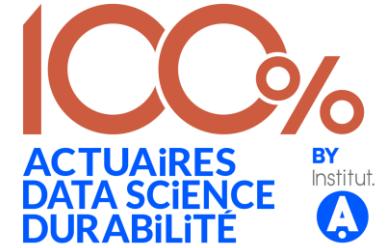
Année de survenance	LDF (fi cumulés)
2020	1,000
2021	1,040
2022	1,102
2023	1,191
2024	1,500

<i>DOC / Surv</i>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
<b>2020</b>	18 166	28 228	35 327	45 538	54 229
<b>2021</b>	5 824	11 591	14 984	26 012	
<b>2022</b>	2 013	7 835	10 816		
<b>2023</b>	189	629			
<b>2024</b>	48				

## Etape 3 : Evaluation des PSNEM

Année DOC	Charges observées (dernière diagonale)	LDF calculés avec Chain Ladder	Ultimes	PSNEM (Ultimes - Charges observées)
2020	54 229	1,000	54 229	0
2021	26 012	1,191	30 976	4 964
2022	10 816	1,694	18 317	7 501
2023	629	2,172	1 366	737
2024	48	4,004	192	144
<b>TOTAL</b>	<b>91 733</b>		<b>105 079</b>	<b>13 347</b>

# Plan de l'atelier



- Présentation du Groupe de Travail Provisionnement Non-Vie
  - Organisation
  - Notre activité et les chantiers en cours
- Les évolutions apportées au guide : Zoom sur le provisionnement des garanties construction
  - Contexte et cadre réglementaire spécifique
  - Techniques actuarielles
- **Les évolutions apportées au guide : Zoom sur l'ajout de nouvelles méthodologies**
  - Méthodologie de projection (Cape Cod)
- Nos futurs évènements et chantiers

# Zoom sur la méthode Cape Cod - Introduction

## Objectif

Estimer les réserves de sinistres ultimes à partir de données historiques et d'indicateurs d'exposition. La mesure d'exposition est souvent mesurée via les primes acquises mais peut aussi être un indicateur physique (par ex. nombre de contrats)

## Principe

- Suppose un ratio de sinistralité ultime constant entre années de survenances ou de souscriptions
- Fait le lien entre Chain Ladder (réactivité aux données) et S/P cible (stabilité des estimations)

## Utilisation

- Portefeuilles jeunes ou en croissance, où les données sont encore volatiles ou incomplètes
- Estimations plus lisses et évitant les fluctuations excessives du Chain Ladder pur

## Apports

- Intègre une dimension semi-stochastique (pondération selon l'exposition)
- Offre un compromis entre réactivité aux données et stabilité des résultats

# Cape Cod : Ratio unique

## Contexte

La méthode Cape Cod est un cas particulier du modèle Bornhuetter-Ferguson (BF). Comme le BF elle repose sur la combinaison :

- D'une estimation externe du ratio ultime (information globale)
- Des sinistres observés (information interne)

## Formule du ratio unique

$$S/P = \frac{\sum_i S_i}{\sum_i E_i/f_i}$$

- $S_i$  = Sinistres cumulés observés à date pour l'année i  
 $E_i$  = Exposition (ex : primes, montants assurés ...) pour l'année i  
 $f_i$  = Facteur de développement à l'ultime (Chain Ladder)  
 $\frac{E_i}{f_i}$  = Exposition crédibilisée (ajustée du développement) donnant ainsi une exposition observée

## Interprétation

$$S/P = \frac{\sum_i S_i}{\sum_i E_i/f_i} = \frac{\sum_i (S_i \times f_i/E_i) \times (E_i/f_i)}{\sum_i E_i/f_i}$$

Le ratio  $S/P$  correspond à la moyenne pondérée des ratios ultimes estimés via Chain Ladder (CL) pondérée par la crédibilité de ses données ( $E_i/f_i$ ).

# Cape Cod : Avantages et limites

## Avantages

Ratio endogène et cohérence interne :

- Estimation du S/P à partir de données observées
- Pas d'hypothèse externe nécessaire

Stabilité et robustesse :

- Moins sensible aux fluctuations annuelles que le Chain Ladder
- Vision globale réduisant les anomalies locales

Adapté aux portefeuilles jeunes :

- Intègre la structure d'exposition
- Performant sur portefeuilles en croissance et homogènes

Meilleure évaluation de l'incertitude :

- Méthode hybride combinant avantages CL et de ratio S/P

## Limites

Hypothèse S/P constant:

- Ratio ultime uniforme pour toutes les années

Sensibilité aux changements de portefeuille:

- Suppose une structure de risque stable (mix produit, sinistralité)
- Moins précis pour portefeuilles hétérogènes

Pondération et biais :

- Poids excessif des années anciennes
- Sensibilité au calibrage des facteurs de développement



**Solution : Méthode Cape Cod généralisée de Gluck**

# La Méthode Cape Cod Généralisée (CCG)

## Principe

Introduit un facteur de crédibilité temporel  $F$  dans la pondération du Cape Cod Classique. Ce paramètre permet de tenir compte de la proximité temporelle entre les années : Les années proches influencent davantage l'estimation.

La méthode offre ainsi un compromis souple entre la méthode Chain Ladder et la méthode Cape Cod.

## Formule

$$S/P(i) = \frac{\sum_j (S_j \times f_j/E_j) \times (E_j/f_j) \times F^{|i-j|}}{\sum_j (E_j/f_j) \times F^{|i-j|}}$$

$S_j$  = Sinistres cumulés observés à date pour l'année  $i$

$E_j$  = Exposition pour l'année  $i$

$f_j$  = Facteur de développement à l'ultime (Chain Ladder)

$F$  = Facteur de crédibilité introduit par CCG



En pratique  $F$  constitue la confiance de l'actuaire dans la stabilité du portefeuille

# Cape Cod Généralisée : Exemple pratique (1/2)

## Hypothèses:

<b>F</b>	75%	<b>Effet prix (r)</b>	2% / an
Inflation (t)	7% / an	Exposition	Primes acquises

	Données				Ajustement à base constante				Calcul de l'ultime			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = [ 1 + (r) ] ^ [ (1) ]	(6) = (2) x (5)	(7) = [ 1 + (t) ] ^ [ (1) ]	(8) = (3) x (5)	(9) Cf Slide suivant	(10) = (9)/(7)*(5)	(11) = [1-(4)]*(10)*(2)	(12) = (3)+(11)
Année	Distance à l'année courante	Exposition	Sinistres déclarés	Cadence de développement	Facteur de prix	Exposition en base constante	Facteur d'inflation	Sinistre en base constante	S/P estimé en base constante	S/P estimé en base historique	IBNR	Sinistres Ultimes
N-10	10	33,33	20,00	100,00%	1,22	40,63	1,97	39,34	94,02%	58,26%	-	20,00
N-9	9	34,00	20,00	95,00%	1,20	40,63	1,84	36,77	93,60%	60,85%	1,03	21,03
N-8	8	34,68	20,00	90,13%	1,17	40,63	1,72	34,36	93,05%	63,46%	2,17	22,17
N-7	7	35,37	20,00	85,38%	1,15	40,63	1,61	32,12	92,47%	66,15%	3,42	23,42
<b>N-6</b>	<b>6</b>	<b>36,08</b>	<b>20,00</b>	<b>80,77%</b>	<b>1,13</b>	<b>40,63</b>	<b>1,50</b>	<b>30,01</b>	<b>91,89%</b>	<b>68,95%</b>	<b>4,78</b>	<b>24,78</b>
N-5	5	36,80	20,00	76,28%	1,10	40,63	1,40	28,05	91,34%	71,90%	6,28	26,28
N-4	4	37,54	20,00	71,92%	1,08	40,63	1,31	26,22	90,85%	75,02%	7,91	27,91
N-3	3	38,29	20,00	67,69%	1,06	40,63	1,23	24,50	90,42%	78,33%	9,69	29,69
N-2	2	39,06	20,00	63,59%	1,04	40,64	1,14	22,90	90,07%	81,85%	11,64	31,64
N-1	1	39,84	20,00	59,62%	1,02	40,64	1,07	21,40	89,82%	85,62%	13,77	33,77
N	0	40,63	20,00	55,77%	1,00	40,63	1,00	20,00	89,67%	89,67%	16,11	36,11
		<b>405,62</b>	<b>220,00</b>			<b>446,96</b>		<b>315,67</b>			<b>76,82</b>	<b>296,82</b>

# Cape Cod Généralisée : Exemple pratique (2/2)

## Zoom N-6 :

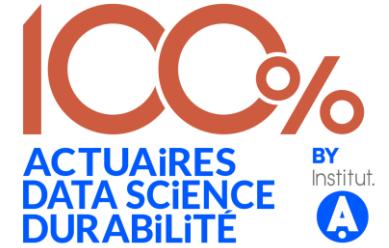
Année	(13) = (8)	(14) = (6)	(15) = (4)	(16) = ABS( (b) – (a))	(17) = F ^ (16)	(18) = [ (14)/(15)] / (13)	(19) = (13) x (15) x (17)
	Exposition en base constante	Sinistre en base constante	Cadence de développement	Distance à l'année considérée	Facteur de crédibilité	S/P en base constante	Exposition déclarée pondérée
N-10	40,63	39,34	100,00%	4	0,32	96,83%	12,86
N-9	40,63	36,77	95,00%	3	0,42	95,25%	16,29
N-8	40,63	34,36	90,13%	2	0,56	93,83%	20,60
N-7	40,63	32,12	85,38%	1	0,75	92,58%	26,02
<b>N-6</b>	<b>40,63</b>	<b>30,01</b>	<b>80,77%</b>	<b>0</b>	<b>1,00</b>	<b>91,46%</b>	<b>32,82</b>
N-5	40,63	28,05	76,28%	1	0,75	90,51%	23,24
N-4	40,63	26,22	71,92%	2	0,56	89,71%	16,44
N-3	40,63	24,50	67,69%	3	0,42	89,08%	11,60
N-2	40,64	22,90	63,59%	4	0,32	88,61%	8,18
N-1	40,64	21,40	59,62%	5	0,24	88,33%	5,75
N	40,63	20,00	55,77%	6	0,18	88,26%	4,03

S/P estimé en base constante

91.89%

Moyenne de (18) pondérée par (19)

# Plan de l'atelier



- Présentation du Groupe de Travail Provisionnement Non-Vie
  - Organisation
  - Notre activité et les chantiers en cours
- Les évolutions apportées au guide : Zoom sur le provisionnement des garanties construction
  - Contexte et cadre réglementaire spécifique
  - Techniques actuarielles
- Les évolutions apportées au guide : Zoom sur l'ajout de nouvelles méthodologies
  - Méthodologie de projection (Cape Cod)
- **Nos futurs évènements et chantiers**

# Enquête du GT (Janvier 2025)

Un sondage avait été lancé en début d'année au travers de l'institut, sur le guide de provisionnement

- Environ 130 Répondants : **Un Grand Merci !** dont environ 66% de participants expérimentés
- Recueil des commentaires et avis sur le guide
- Recueil des difficultés rencontrées par le marché
- Recueil des suggestions d'évolutions du guide ou de thèmes à traiter

Les mots clés qui ressortent :

Business  
Climatique  
inflation Faible  
New BCAC Seuils  
Dossier IFRS  
Volatilité Catnat  
Juridictions Intelligence  
Historique Guerre  
Sur Manuel  
Emergents Quality Checkliste  
Surinflation Graves Artificielle  
Réglementation TGN  
Réassurance Délégation  
Faibledonnées  
Provisionnement  
Trimestriel

# Nos futurs événements et chantiers

- **Nous rejoindre ?** [gt-provisionnement-sinistres@institutdesactuaires.com](mailto:gt-provisionnement-sinistres@institutdesactuaires.com)



- **Contribuez** en nous soumettant vos idées :

- **Animation de webinaires (à venir) :**

- Provisionnement des Branches Longues, Exemple de la branche Construction, similarités avec d'Autres Branches (S1 2026)

- Bonnes pratiques de l'analytique pour le provisionnement et communication des résultats (S2 2026)

- **Publication d'une nouvelle version du Guide (fin 2026?)**

# Merci pour votre attention Des questions ? Des suggestions ?



**Kévin Ma**  
**Actuelia**  
[kevin.ma@actuelia.fr](mailto:kevin.ma@actuelia.fr)



**Khadija Chehabi**  
**KPMG**  
[kchehabi@kpmg.fr](mailto:kchehabi@kpmg.fr)



**Audrey Sentucq**  
**PwC**  
[audrey.sentucq@pwc.com](mailto:audrey.sentucq@pwc.com)

**Evaluez cet atelier**

